

Un programme de travaux ambitieux mais réussi

En présence de très nombreux Cugeois, de personnalités ⁽¹⁾ et des élus du conseil municipal des jeunes, le maire Bernard Destrost a inauguré samedi matin trois réalisations prévues dans son programme afin de redonner un peu de cachet, d'attractivité et de modernité à ce village comptant 5 200 habitants. Les habitants de Cuges ont ainsi découvert une place Lucius-Cal rénovée, avec la fontaine déplacée en son centre, un boulevard Gambetta complètement trans-

formé et la création du jardin du presbytère. Ces projets ont pu être réalisés après quatre ans de remise à niveau sur le plan financier... de patience et d'impatience d'une population en quête de renouveau : « C'est grâce à la volonté de l'équipe municipale de préserver le patrimoine et le respect du village et de ses habitants que ce challenge a abouti », a précisé Bernard Destrost. La première tranche des travaux de réfection du boulevard Gambetta et de la place Lucius-Cal a pu se

concrétiser grâce à l'aide de Patrick Boré, vice-président du Conseil départemental, et de sa présidente Martine Vassal avec près de 5 600 000 € de subventions attribuées. Le député Bernard Deflesselles s'est également investi en attribuant près de 30 000 € de sa réserve parlementaire. Avec la réfection de ce boulevard... où la fontaine servait de sens giratoire, cette dernière a retrouvé une nouvelle jeunesse alors que le jardin du presbytère a été implanté et arbore des plants de lavande et un magnifique olivier.

Pas d'augmentation d'impôts

L'église n'a pas été oubliée : aménagement complet du parvis et éclairage mettant en valeur sa façade. Ces travaux ont duré un peu plus de six mois et s'élèvent à 800 000 € avec 400 000 € de subventions du Conseil départemental, 131 000 € de l'Etat à travers son fonds de compensation de la TVA et 268



Discours du maire Bernard Destrost avec les élus du conseil municipal des jeunes et les personnalités dans le petit jardin du Presbytère.



Inauguration du boulevard Gambetta. (Photos L.M.)

7000 € de la commune, entre autofinancement et emprunt. Le premier magistrat a tenu à rassurer les habitants : contrairement à la rumeur, il n'y aura aucune augmentation d'impôts durant tout son mandat. Cette aventure ne va pas

s'arrêter là car les investissements municipaux vont s'enchaîner et permettre de faire de Cuges un village où il fera plus que jamais bon vivre.

L. M.

1. Etaient présents : le prêtre de Cuges ; Daniel Rousseau, directeur général des services de Cuges ; Patrick Guignonetto, maire de Ceyreste ; Jérôme Orgeas, maire de Roquefort-la-Bédoule ; Sylvia Barthélemy, présidente du Conseil de territoire du Pays d'Aubagne ; Patrick Boré : vice-président du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône ; Bernard Deflesselles, député ; Fabrice Merillon et Adrien Bourseix, de la direction de la société Eiffage Travaux et énergie.